

Déclaration des Performances n° C 41

V2 annule et remplace la DoP n°C 41 1 du 28 février 2013

Code d'identification unique :

parement mince grain fin

Usage prévu:

Mortier d'enduit de parement extérieur et intérieur applicable sur les murs

Fabricant :

Saint-Gobain Weber France - Rue de Brie - BP 84 - 77253 Brie Comte Robert cedex France

Système d'Evaluation et de Vérification de la Constance des Performances :

Système 4

Produit couvert par la norme harmonisée : EN 998-1 : 2016

Le fabricant a réalisé le contrôle de la production en usine (CPU) et les essais de type initiaux selon le système 4

Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée
Réaction au feu	A1	EN 998-1 : 2016
Perméabilité à la vapeur d'eau	μ < 35	
Adhérence	≥ 0,2 N/mm² - FP : B	
Absorption d'eau	W 0	
Durabilité (résistance au gel/dégel)	Evaluation reposant sur les dispositions en vigueur sur le lieu prévu d'utilisation du mortier	
Substances dangereuses	Voir FDS	

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé le 21 novembre 2017 à Servon pour le fabricant et en son nom par :

Charlotte Famy, Directrice Générale



Déclaration des Performances n° C 41 1

1 Code d'identification unique :

weber.unicor ST

Numéro permettant l'identification du produit de construction :

Voir emballage : nom du produit, date de fabrication, numéro de lot, centre de fabrication

3 Usage prévu:

Mortier d'enduit de parement extérieur et intérieur applicable sur les murs, plafonds, poteaux et cloisons.

4 Nom, raison sociale et adresse de contact du fabricant :

Saint-Gobain Weber France Rue de Brie - BP 84 - 77253 Brie Comte Robert cedex France

5 Nom et adresse de contact du mandataire :

Non applicable

6 Système d'Evaluation et de Vérification de la Constance des Performances :

Système 4

Cas des produits couverts par la norme harmonisée : EN 998-1 : 2010

Le fabricant a réalisé le contrôle de la production en usine (CPU) et les essais de type initiaux selon le système 4

- 8 Déclaration des performances pour laquelle une évaluation technique européenne a été délivrée : Non applicable
- 9 Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée
Réaction au feu	A1	EN 998-1 : 2010
Perméabilité à la vapeur d'eau	μ < 35	
Adhérence	≥ 0,2 N/mm² - FP : B	
Absorption d'eau	W 0	
Durabilité (résistance au gel/dégel)	Evaluation reposant sur les dispositions en vigueur sur le lieu prévu d'utilisation du mortier	
Substances dangereuses	Voir FDS	

10 Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4

Signé le 28 février 2013 à Servon pour le fabricant et en son nom par :

Denis Michel, Directeur Général